



Testament olographe entre frère et soeur

Par **Mariemille**, le **19/04/2016** à **12:00**

Bonjour,

Puis-je avoir un exemple de testament olographe ?

Mon frère et moi voudrions faire un testament pour qu'au décès de l'un de nous deux, l'autre reçoive la totalité des biens (maison + comptes bancaires) de façon à ce que le survivant ne soit pas obligé de vendre la maison pour donner la moitié de la part du défunt à notre soeur.

Entre les frais de succession et le montant de la part à donner à notre soeur, il n'y aura pas assez d'argent, la maison devrait alors être vendue, ce que nous ne voulons pas. Nous n'avons pas d'enfant mais une seule nièce, la fille de notre soeur.

NB : Pour l'instant nous nous entendons bien avec notre soeur, mais qui sait au moment de la succession, elle pourrait être exigeante rapidement.

Merci de votre réponse

Bonne journée.